



# MAIRIE DE LES MARTRES-SUR-MORGE

13, rue des écoles  
63720 Les Martres-Sur-Morge  
Téléphone : 0473973891  
Mail : martressurmorge@orange.fr

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU JEUDI 16 MAI 2024 - 19H30

**Présents :** Eugène CHASSAGNE, Samya RIOTON, Maddy MASSON, Domenico MODISTA, Luis CRESPO, Pierre AUDEBERT, Aurélie CHAMPION, Mathieu CROIZET, Evelyne DATARIO, Christophe KLONOWSKA, Marie-France LABBE, Laurent RENAULT.

**Excusés :** Angélique GARMIS (Pouvoir à MASSON)

**Absent :** :

Signature des registres et approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal.

**Secrétaire de séance :** Anne BOROT

### **1. Extension de la cuisine de la salle des fêtes : choix des entreprises suite appel d'offres**

Pour l'extension de la cuisine de la salle des fêtes, un avis d'appel public à concurrence a été émis avec pour date limite de réception des offres le 4 avril 2024.

La commission d'appel d'offres réunie le 15 mai 2024 a examiné les propositions reçues et, à l'unanimité, a choisi les entreprises suivantes :

LOTS	Coût estimatif HT faite par le maître d'œuvre	Entreprise retenue et montant de l'offre HT	
Lot N° 1 : Gros œuvre	40.175.10 €	LC METHODE	34.453.15 €
Lot N° 2 : Etanchéité	10.229.00 €	ETANCHEA	11.789.29 €
Lot N° 3 : Menuiseries extérieures, serrurerie	8.455,00 €	GS2A	9.752.00 €
Lot N° 4 : Plâtrerie, Isolation, Peinture	5.722,00 €	SARF	6.096.00 €
Lot N° 5 : Carrelage, faïence	15.040.00 €	BRUNHES JAMMES	12.260.70 €
Lot N° 6 : Electricité	12.500.00 €	SAEC	11.458.44
Lot N° 7 : Plomberie, sanitaire, chauffage central, VMC	14.500.00 €	MAGE	18.292.27 €
LOT N° 8 : Equipement cuisine	23.000.00 €	AUVERGNE DEGRE SERVICE	20.056.48 €
<b>Total HT</b>	<b>129.621.10 €</b>		<b>124.158.33 €</b>

**Les membres du Conseil Municipal après échanges, approuvent à l'unanimité le choix de la commission d'appel d'offres.**

Monsieur le Maire va à présent informer les entreprises non choisies de cette décision. Si elles le souhaitent, celles-ci ont 15 jours pour demander des explications à la commune. Passé ce délai, la municipalité notifiera son choix aux entreprises retenues.

## **2. Réhabilitation des bâtiments communaux dans le cadre de l'amélioration des performances énergétique (remplacement des menuiseries et éclairages)**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux, qu'il n'est pas obligatoire de passer par un cabinet d'architecte et réaliser un appel d'offres si le montant des travaux est inférieur à 100.000.00 €. C'est le cas pour ces travaux de réhabilitation. Un devis a donc été demandé à plusieurs entreprises.

La commission d'appel d'offres réunie le 15 mai 2024, a retenu les propositions suivantes :

- Travaux de remplacements des menuiseries, trois entreprises ont répondu à la demande de la municipalité. La proposition retenue par la commission la plus intéressante est celle de GS2A s'élevant à 74.017.00 €.
- Travaux de remplacement des éclairages, deux entreprises ont répondu. La proposition la plus intéressante est celle de SOS Petits travaux Philippe Electricité avec sa proposition s'élevant à 16.640.70 € (main d'œuvre : 9.190.00 € et achat de matériel par la commune chez Rexel : 7.450.70 €).

Monsieur le Maire rappelle que ces travaux sont subventionnés à 40 %.

**Le conseil municipal à l'unanimité décide là aussi de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres.**

## **3. Elections : organisation des élections européennes le 9 juin 2024**

Les conseillers municipaux sont invités à se positionner sur un créneau horaire pour le scrutin des prochaines élections européennes.

De 08h00 à 10h00	Anne BOROT – Eugène CHASSAGNE – Laurent RENAULT
De 10h00 à 12h00	Mathieu CROIZET – Angélique GARMIS - Maddy MASSON
De 12h00 à 14h00	Aurélie CHAMPION - Christophe KLONOWSKA
De 14h00 à 16h00	Luis CRESPO - Domenico MODISTA – Samya RIOTON
De 16h00 à 18h00	Evelyne DATARIO - Marie-France LABBE

## **4. Questions diverses**

- Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux, qu'aucune entreprise n'a répondu à l'appel d'offres concernant les travaux d'électricité.

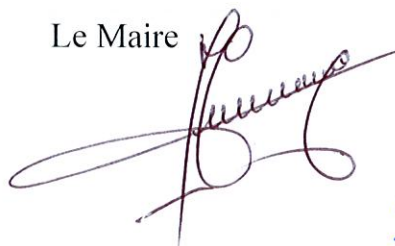
Là aussi, l'estimation du coût des travaux étant inférieur à 100.000.00 €, un devis est suffisant. La municipalité a reçu deux propositions mais avec des montants très supérieurs à l'estimation calculée par le maître d'œuvre.

Afin de voir où se situe le problème, une rencontre est prévue prochainement avec le maître d'œuvre, un représentant de RLV et un de l'ADHUME.

- La fresque sur le mur de l'atelier communal et du transformateur électrique est en cours de réalisation. La municipalité fixera une date pour une inauguration en présence notamment du grapheur et un représentant ENEDIS.

La réunion se termine à 20h45.

Le Maire



Le Secrétaire de séance



Les Conseillers

